



**SALLES MUNICIPALES
BARBARA, SAINT-MICHEL, JEAN JAURES**

La mise à disposition des salles Barbara, Saint Michel et Jean-Jaurès nécessite une visite préalable obligatoire ayant pour vocation de présenter aux utilisateurs :

- les consignes de sécurité (incendie, évacuation...)
- les consignes d'utilisation (fermeture, équipements, nettoyage, déchets...)
- le fonctionnement général (chauffage, éclairage...)

Les particuliers ayant réservé une salle **doivent obligatoirement participer** à l'une des visites proposées sur le calendrier ci-dessous. Il n'est pas nécessaire de s'inscrire, il suffit de se présenter sur place à la date choisie.

Les dates et horaires des visites préalables de sécurité et de fonctionnement :

Salle	Barbara	Saint-Michel	Jean Jaurès
Jours et horaires de visite	Lundi 17h30	Mardi 17h30	Mercredi 17h30
Septembre	04/09/2023	05/09/2023	06/09/2023
Octobre	09/10/2023	10/10/2023	11/10/2023
Novembre	06/11/2023	07/11/2023	08/11/2023
Décembre	04/12/2023	05/12/2023	06/12/2023
Janvier	08/01/2024	09/01/2024	10/01/2024
Février	05/02/2024	06/02/2024	07/02/2024
Mars	11/03/2024	12/03/2024	13/03/2024
Avril	08/04/2024	09/04/2024	10/04/2024
Mai	06/05/2024	14/05/2024	15/05/2024
Juin	10/06/2024	11/06/2024	12/06/2024

La personne qui assistera à la visite de la salle devra être présente le jour de l'utilisation effective de la salle.

***Ces réunions sont rendues obligatoires par la réglementation
sur les règles de sécurité dans les Établissements Recevant du Public (ERP)***